



FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DES ANCIENS FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX  
(FAFICS)

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DES ANCIENS FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX  
FEDERACION DE ASOCIACIONES DE EX-FUNCIONARIOS INTERNACIONALES

« Regroupement des associations d'anciens fonctionnaires internationaux des Nations Unies et des institutions spécialisées des Nations Unies »

Genève, Suisse Adresse : Palais des Nations, salle E-2072, CH-1211 Genève 10, Suisse

Vienne, Autriche Adresse : Salle C0249B, Centre international de Vienne, Vienne, Autriche

Courriel : [president@fafics.org](mailto:president@fafics.org) ; [secretary@fafics.org](mailto:secretary@fafics.org) | Numéro de téléphone : +43 676 790 7401 ; +1 201 779 7552 | Site web : [www.fafics.org](http://www.fafics.org)

**Événement commémoratif FAFICS@50**  
**18 juillet 2025, de 14 h à 17 h**  
**Centre international de Vienne, Autriche**

**RAPPORT FINAL**



**Celebrating 50 years  
of Representing  
Retirees and their  
Families in 2025**

**A. Contexte**

1. La 54e session du Conseil (20-24 juillet 2024, Bangkok) a décidé de célébrer le 50e anniversaire de la FAAFI en 2025 dans le cadre de la 55e session du Conseil de la FAAFI qui se tiendra à Vienne, et de créer un comité anniversaire. À la suite de cette décision, le premier Bureau de la FAAFI de cette année a désigné Jacques Daoust (CAFICS-Montréal) et Aye Win (AFICS Myanmar) comme coprésidents de l'événement commémoratif.
2. Les coprésidents ont commencé leurs travaux en septembre 2024, sur la base du mandat et de la composition du comité rédigés à cet effet. Les membres du comité et les conseillers ont été nommés parmi les membres de la Fédération. Le comité et les sous-comités, y compris un groupe consultatif (composé d'anciens présidents et hauts fonctionnaires de la FAAFI), ont été formés. Dix-sept membres (y compris les coprésidents) et cinq conseillers ont été mobilisés pour les travaux du comité FAFICS@50, chargé de diverses tâches liées au programme anniversaire, à la publicité, à la logistique et aux finances. Des groupes de travail dédiés à la publication électronique et à la production vidéo ont également été créés. (Voir l'annexe B, Comité/conseillers FAFICS@50).
3. Des réunions régulières de planification et de coordination (par courrier électronique, Zoom, WhatsApp, Messenger et appels téléphoniques) ont été organisées, et les coprésidents ont été invités aux réunions mensuelles du Bureau de la FAAFI afin de faire le point et de demander des conseils. Des réunions distinctes ont été organisées avec le groupe consultatif afin de recueillir ses commentaires généraux. Des réunions ont également été prévues avec le Comité permanent de la communication de la FAAFI, principalement au sujet de la publication électronique, de la production vidéo et des articles souvenirs prévus.

4. Des consultations ont également eu lieu avec l'UNIS/UNOV et la DGC sur la collaboration entre les AFIC locales et les centres d'information des Nations unies au niveau national où existent des AFICS.
5. Un suivi continu a été assuré auprès des associations membres afin de recueillir leurs contributions à la célébration, à la suite de la lettre du président envoyée le 4 avril appelant à des contributions, tant techniques que financières, à l'anniversaire.

## **B. Élaboration et production de matériel et d'articles souvenirs**

6. Un logo commémoratif spécial (FAFICS@50) a également été conçu par Jacques Daoust et figure sur tous les supports produits.
7. Une publication électronique de 90 pages a été produite, mettant en lumière l'histoire et les réalisations de la FAAFI et comprenant plusieurs articles de fond, principalement sous la direction de Jacques Daoust (CAFICS), fort de son expertise en conception graphique, avec le soutien d'une équipe éditoriale composée de Delia Barcelona (secrétaire de la FAAFI), Ana Lucia Guimaraes Pedreira (AAFIB Brésil) et Aye Win (AFICS Myanmar). Conformément au plan élaboré par le comité, la publication électronique comprenait des messages du président de la FAAFI, de la sous-secrétaire générale Catherine Pollard, du président du Comité des pensions Gerald Anderson et du président de la FICSA Wadzanai Garwe, ainsi que de presque toutes les associations membres de la FAAFI. Elle comprenait également des messages des anciens présidents de la FAAFI, des articles sur les principaux responsables de la FAAFI, un graphique sur l'admission des associations membres au sein de la Fédération et un collage de photos illustrant les différentes activités des associations (réunions des conseils d'administration/comités exécutifs, travail de sensibilisation communautaire, plaidoyer et établissement de partenariats, événements sociaux, etc. Il y avait également des articles sur des contributeurs importants à la FAAFI, tels que George Saddler, Lydia Ontal, Robert Kaminker, et d'autres articles fournis par les associations membres du Kenya, de l'Inde, du Brésil et des Pays-Bas. Les progrès réalisés dans l'élaboration de la publication électronique ont été présentés pour examen au comité FAFICS@50, au comité permanent de la FAAFI sur la communication, aux conseillers et au bureau de la FAAFI. La publication électronique a été lancée par le président de la FAAFI dans le cadre de son rapport à la 55e session du Conseil le 15 juillet ; elle a été simultanément mise en ligne sur le site web de la FAAFI. Un nombre limité d'exemplaires (seulement 28) de la publication électronique ont été imprimés à titre gracieux par les services d'impression de l'OACI pour l'Association canadienne des anciens fonctionnaires internationaux (ACAFI) et distribués lors de l'événement FAFICS@50 aux membres du Bureau et du Comité, aux conseillers et à certains invités officiels de marque.
8. Une vidéo de 5 minutes sur les activités de la FAAFI à travers le monde a été produite avec l'aide du cinéaste bénévole Kaung Sint Tha, identifié par Aye Win. La vidéo a été l'un des éléments clés du programme commémoratif du 18 juillet. Grâce à un mélange et un collage d'images (photos d'archives, contributions des associations, photos d'archives), basé sur un storyboard préparé par l'équipe centrale, la vidéo, accompagnée de musique, d'une narration vocale et de quelques sous-titres, a permis de retracer l'histoire et les réalisations de la FAAFI. La vidéo comprenait également de brefs messages du président de la FAAFI, Jerry Barton, de l'ancienne vice-présidente de la FAAFI, Deborah Landey, de certains membres du personnel des associations et du secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres. Comme pour la publication électronique, différentes versions de la vidéo ont été soumises à l'examen des différents comités et du Bureau afin d'obtenir leurs commentaires et leur approbation finale. La narration de la vidéo a été assurée par Juan Antonio Casas Zamora, président du Comité permanent de la communication de la FAAFI.

9. Un message vidéo de 3 minutes de l'ancien secrétaire général Ban Ki Moon a également été sollicité et diffusé pendant l'événement. Les points forts de son message sont présentés dans la section suivante.
10. Plusieurs cadeaux (sacs écologiques, porte-passeports, stylos, marque-pages en carton, marque-pages laqués à la main) ont été achetés et mis à la disposition de toutes les associations membres, joliment emballés dans une pochette dorée, pendant l'événement commémoratif. L'équipe centrale a déployé des efforts considérables pour obtenir ces souvenirs au coût le plus bas possible et les transporter dans les bagages des membres de l'équipe centrale. Au total, 150 marque-pages laqués à la main, 125 porte-passeports, 125 stylos, 100 sacs écologiques et 500 marque-pages en carton laminé ont été mis à la disposition de toutes les associations membres, du Bureau et des invités.

### c. Le PROGRAMME de la cérémonie commémorative

11. Après plusieurs réunions du comité et consultations avec le bureau et les conseillers, le programme de trois heures pour l'événement du 18 juillet 2025 a été finalisé. (Voir annexe B). Le programme a été animé par Aye Win (coprésident de FAFICS@50).

#### **Mot de bienvenue de Jacques Daoust, coprésident de FAFICS@50**

12. Jacques Daoust, coprésident et agent de liaison de l'Association canadienne des anciens fonctionnaires internationaux (CAFICS), a ouvert l'événement en remerciant les membres du comité, les sous-comités et les collaborateurs. Il a rappelé les débuts de la FAAFI en 1975, qui comptait alors quatre ou cinq associations, et qui en compte aujourd'hui 65, représentant environ 22 000 retraités dans le monde entier. Il a décrit la FAAFI comme la voix inébranlable des retraités des Nations Unies, défendant leurs droits, leur bien-être et leur engagement. Il a souligné que la Fédération incarnait les principes de solidarité, de service et d'engagement à vie envers les idéaux des Nations Unies, soulignant que ses progrès n'avaient été possibles que grâce à la volonté des membres de la FAAFI de s'engager bénévolement tant dans les associations locales que dans la Fédération.

#### **Remarques de la directrice générale adjointe de l'Office des Nations Unies à Vienne et directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), Mme Chhaya Kapilashrami**

13. Mme Kapilashrami a félicité la FAAFI pour cette année marquante et a brièvement évoqué les efforts louables de la FAAFI pour aider à assurer la cohérence au sein du système des Nations Unies, reconnaissant le travail qu'elle accomplit pour contribuer à l'élaboration de pratiques exemplaires qui continuent de profiter à tant de fonctionnaires et de retraités. Elle a également évoqué la fierté de l'ONU et de l'ONUDC de servir et de soutenir une communauté dynamique de plus de 1 100 retraités et conjoints survivants, ajoutant que « *le dévouement, l'expertise et les années de service des retraités ont jeté les bases d'une grande partie des progrès sur lesquels nous continuons de nous appuyer aujourd'hui* ». Elle a remercié le président de la FAAFI, Jerry Barton, pour sa contribution de longue date à l'organisation de séminaires de préretraite. Elle a conclu en déclarant que le travail de la FAAFI est « *essentiel et que votre voix, qui défend les besoins et les droits des retraités, reste indispensable ; alors que la FAAFI célèbre cet anniversaire important, nous*

*réaffirmons notre engagement à poursuivre notre collaboration* ». Elle a transmis les salutations de la directrice générale de l'ONUV/ONUDC, Mme Fathi Wally, et a félicité la Fédération pour ses 50 ans de service dévoué, se réjouissant à la perspective de poursuivre ce partenariat fructueux pendant de nombreuses années encore.

#### **Message vidéo de M. Ban Ki-moon, ancien Secrétaire général des Nations Unies**

- 14.** M. Ban Ki-moon a exprimé sa gratitude aux anciens fonctionnaires internationaux pour leur service à l'ONU et à l'humanité. Il a évoqué son propre rôle en tant que retraité, expliquant qu'il continuait à s'engager dans des initiatives mondiales par l'intermédiaire du Centre Ban Ki-moon, des Elders et de la Commission d'éthique du Comité international olympique, en promouvant les objectifs de développement durable, l'égalité des sexes et l'action climatique. Il a expliqué que ces efforts lui rappelaient chaque jour l'impact profond des fonctionnaires internationaux du siège de l'ONU ou sur le terrain, dont le dévouement constituait le fondement du travail de l'ONU.
- 15.** Il a rappelé avoir été témoin des contributions extraordinaires du personnel des Nations Unies pendant son mandat de secrétaire général, notamment les progrès réalisés dans le cadre de l'Accord de Paris et les réponses apportées aux crises humanitaires. Il a souligné que ces réalisations avaient été possibles grâce au soutien indéfectible du personnel de l'ensemble du système des Nations Unies. Son message aux retraités était que la retraite ne mettait pas fin au service, mais créait de nouvelles opportunités de partager leur sagesse, d'encadrer et de façonner un monde meilleur. Il a encouragé les retraités à mettre leurs talents au service du progrès, il aussi a remercié la FAAFI pour ses décennies de service et a souhaité à la communauté santé, motivation et unité dans son engagement commun en faveur de la paix et de la durabilité.
- 16.** M. Ban Ki-moon a exprimé sa sincère gratitude à tous les anciens fonctionnaires internationaux, en particulier ceux présents à cette occasion, pour leur engagement sans faille et leurs services distingués à l'ONU et à l'humanité, qui ont laissé une empreinte indélébile sur « notre cheminement commun vers la paix, le développement durable et les droits de l'homme ». Il a partagé quelques réflexions personnelles en tant que retraité lui-même et a mentionné certaines activités qui font de lui un membre fier de cette communauté (de retraités). Il continue de s'engager dans diverses initiatives mondiales, s'efforçant de défendre les idéaux des Nations Unies. Grâce à son travail au sein du Centre Ban Ki-moon pour les citoyens du monde, de The Elders et de la Commission d'éthique du Comité international olympique, il s'est efforcé de promouvoir les objectifs de développement durable, l'égalité des sexes et l'action climatique. Ces efforts lui ont rappelé chaque jour l'impact profond des fonctionnaires internationaux, que ce soit au Secrétariat à New York ou dans les missions sur le terrain les plus difficiles, dont le dévouement a été le fondement du travail des Nations Unies.
- 17.** Il a réaffirmé que pendant son mandat de secrétaire général, il a eu le privilège d'être témoin direct des contributions extraordinaires du personnel des Nations Unies à travers le monde. « Ensemble, nous avons relevé certains des défis les plus urgents de notre époque, de la promotion de l'Accord de Paris sur le changement climatique à la

réponse aux crises humanitaires dévastatrices. » Il a souligné que ces réalisations n'auraient pas été possibles sans le soutien indéfectible des fonctionnaires de l'ensemble du système des Nations Unies, y compris ceux qui travaillent dans les agences, les fonds et les programmes, dont l'expertise, la résilience et le travail d'équipe ont été indispensables à chaque succès remporté par l'ONU. Son message aux retraités : « *Alors que nous célébrons le jubilé d'or de la FAAFI, nous rendons également hommage au rôle essentiel que jouent les retraités dans la défense des valeurs de la Charte des Nations Unies. La retraite ne marque pas la fin du service, mais ouvre plutôt de nouvelles possibilités de partager sa sagesse, d'encadrer les générations futures et de rester actif dans la construction d'un monde meilleur.* » Il a également rappelé à l'auditoire la Journée internationale des personnes âgées, qui souligne l'importance de mener une vie saine et épanouissante à mesure que nous vieillissons.

18. Il a encouragé chacun à continuer à mettre à profit ses incroyables talents pour apporter une contribution positive, que ce soit au sein de sa communauté locale ou sur la scène internationale. Il a ensuite remercié la FAAFI pour son dévouement à représenter et à soutenir les anciens fonctionnaires internationaux au cours des cinq dernières décennies, leur a demandé de poursuivre leur action de sensibilisation et a souhaité à tous une bonne santé, du bonheur et la poursuite de leurs objectifs, ainsi que de rester unis dans « *notre engagement commun en faveur d'un avenir juste, pacifique et durable* ».

**Vidéo : La FAAFI en action à travers le monde  
(50 ans de plaidoyer et de service : l'héritage de la FAAFI)  
Produit par Kaung Sint Tha, cinéaste**

19. Cette vidéo courte mais très informative et inspirante de 5 minutes commence par la vision fondatrice de l'ONU, suivie d'une carte du monde animée montrant l'adhésion chronologique des 65 associations membres à la Fédération ; elle utilise ensuite une série d'images pour présenter et célébrer les principales activités et étapes importantes de la FAAFI. Elle a capturé des moments formels et informels, des réunions sur les partenariats, le plaidoyer, les engagements communautaires et les activités sociales des associations membres. Des extraits et des citations d'anciens et d'actuels responsables de la FAAFI et de certains retraités, notamment George Saddler, le premier (et le plus ancien) président encore en vie, le président de la FAAFI Jerry Barton et le secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres, ont ajouté des voix de confiance, de courage et d'engagement envers la mission des Nations unies. Grâce aux images et aux citations utilisées, accompagnées de musique, de narration et de sous-titres, cette courte vidéo a su créer un récit très puissant sur l'essence même de la FAAFI. Elle se termine par la phrase suivante : « *Alors que la FAAFI célèbre son cinquantième anniversaire, nous honorons le passé, célébrons le présent et nous tournons vers l'avenir. Ensemble, nous perpétons un héritage de service.* »

**Discours liminaire du président de la FAAFI, Jerry Barton  
« Honorer le passé, embrasser l'avenir »**

20. Le président Jerry Barton a prononcé le discours d'ouverture intitulé « Honorer le passé, embrasser l'avenir ». Il a déclaré que c'était un honneur et un privilège de

s'adresser aux retraités à l'occasion du 50e anniversaire de la FAAFI, qui symbolisait cinquante ans d'engagement, de défense et de solidarité. Il a rendu hommage aux fondateurs qui ont donné vie à cette vision en 1975, aux anciens présidents dont le leadership a tracé la voie et aux innombrables membres dont le dévouement a soutenu la Fédération. En évoquant l'ONU, il a partagé ses souvenirs du service de son père pendant la Seconde Guerre mondiale en Birmanie, qui ont renforcé la leçon selon laquelle les communautés mondiales doivent s'unir pour prévenir les conflits. Il a souligné que l'ONU avait été conçue non seulement comme une institution, mais aussi comme une promesse de paix et de prospérité partagée. Il a fait remarquer que l'ONU avait toujours œuvré pour la stabilité, citant des exemples tels que les négociations de paix, l'aide humanitaire et la défense des droits de l'homme. Il a souligné que sa propre organisation, l'AIEA, avait réduit les risques nucléaires et fait progresser les soins contre le cancer et l'agriculture.

- 21.** Il a toutefois reconnu que les principes de l'ONU étaient mis à mal par le nationalisme, les inégalités, les conflits et la crise climatique, et que le multilatéralisme était souvent rejeté malgré les défis mondiaux croissants. Il a souligné que ceux qui ont servi à l'ONU connaissaient à la fois ses limites et sa valeur durable. Il a posé la question de savoir comment la FAAFI, les associations et les individus pouvaient continuer à soutenir l'ONU, citant les paroles de Dag Hammarskjöld : « L'ONU n'a pas été créée pour emmener l'humanité au paradis, mais pour la sauver de l'enfer. » Il a expliqué que la FAAFI avait été créée lorsque des fonctionnaires internationaux à la retraite ont cherché à former une communauté qui défendait des valeurs et des objectifs communs. Depuis ses modestes débuts, elle est devenue une fédération mondiale représentant 65 associations et environ 20 000 retraités et personnes à charge. Il a souligné la mission de la FAAFI qui consiste à défendre les droits et la dignité des retraités, à veiller au respect des promesses et à contribuer aux idéaux de l'ONU. Il a mis en avant le plaidoyer de la FAAFI en faveur des pensions et de l'assurance maladie, sa voix au sein du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel de l'ONU et son rôle dans la promotion d'une communauté de retraités connectée.
- 22.** Il a rendu hommage à George Saddler, le seul président survivant depuis la fondation de la FAAFI, qui fêtera ses 100 ans en septembre. M. Saddler avait déclaré que l'importance de la FAAFI était incontestable et que si elle n'existait pas, il faudrait la créer. Le président Barton a également rendu hommage aux autres anciens présidents et dirigeants, exprimant sa gratitude à Peter Lillie pour ses rapports concis et littéraires au Conseil. Il a rendu un hommage particulier aux pionniers : les fondateurs qui ont donné vie à une vision en 1975, les anciens présidents dont la sagesse et le leadership ont tracé la voie, et les innombrables membres dont le dévouement discret a soutenu la Fédération pendant un demi-siècle.
- 23.** Il a reconnu que les membres des associations de la FAAFI vieillissaient et que la création d'associations était devenue plus complexe. Avec la technologie qui remodèle la communication, il a demandé aux associations de la FAAFI d'encourager et d'inspirer davantage de jeunes à rejoindre/s'engager dans notre communauté. L'avenir exige un renouveau et une adaptation, et nous devons nous efforcer d'attirer des retraités plus jeunes, d'adopter de nouvelles formes d'engagement et de diversifier notre représentation. Il a ajouté que le dynamisme de la FAAFI dépendait de la collaboration intergénérationnelle, de l'inclusion numérique et de la poursuite des efforts de promotion de la transparence et des normes éthiques les plus élevées, ainsi que de la transmission

de la mémoire institutionnelle, afin qu'elle ne tombe pas dans l'oubli. Il a lancé un appel à l'action, non seulement pour célébrer, mais aussi pour réaffirmer notre engagement envers les valeurs du service public international qui nous ont amenés au système des Nations Unies, pour réaffirmer notre engagement à nous soutenir mutuellement, non seulement à la retraite, mais aussi en partageant notre expertise et en nous développant, et pour réaffirmer notre engagement à faire en sorte que la FAAFI continue d'être une source d'inspiration pour ceux qui ont consacré leur vie à construire un monde meilleur, discrètement, fidèlement, sans applaudissements ni rémunération. Il a conclu *en déclarant que « la retraite n'est pas la fin du service, mais la poursuite de la contribution, sous une forme différente. Car nous ne sommes pas d'anciens fonctionnaires internationaux, nous sommes des fonctionnaires permanents. Et cette Fédération n'est pas une relique du passé, c'est une promesse pour l'avenir. Levons donc notre verre aux bâtisseurs, aux croyants et aux combattants. À ceux qui nous ont précédés et à ceux qui porteront le flambeau plus loin. »*

### **Table ronde : Réalisations, défis et opportunités de la FAAFI**

**Modérée par Deborah Landey, ancienne vice-présidente de la FAAFI/ancienne présidente de l'AFICS/NY**

**24.** Un groupe de panélistes soigneusement sélectionnés a été constitué par le comité [FAFICS@50](mailto:FAFICS@50) en consultation avec le Bureau de la FAAFI, afin d'aborder le thème susmentionné. Parmi les panélistes figuraient Rosemarie McClean, directrice générale de l'administration des pensions (CCPPNU), Pamela Agnone, présidente-directrice générale de la United Nations Federal Credit Union (UNFCU) ; Ann Van Hulle, ancienne directrice de l'administration et des finances (OMS) et membre du Comité permanent de la FAAFI sur l'assurance maladie après la cessation de service (ASHIL) ; Michael Atchia, président de l'AFICS/Maurice ; et Wadzanai Garwe, président de la Fédération internationale des associations de fonctionnaires (FICSA). Les associations membres ont été invitées à contribuer à la discussion en soumettant des questions à l'un des panélistes. Vingt-sept associations ont répondu (voir l'annexe D pour une compilation de ces questions). Bon nombre de ces questions ont été communiquées aux panélistes afin de servir de point de départ à leurs présentations. Debbie Landey (ancienne vice-présidente du Bureau de la FAAFI et ancienne présidente de l'AFICS New York) a animé le panel, tandis que Maria Machado (présidente de l'AFICS Bolivie) a animé le forum ouvert qui a suivi la table ronde. Voici les points saillants des présentations de chacun des panélistes.

#### **Rosemarie McClean, directrice générale de l'administration des pensions, Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (intervenante)**

**25.** Rosemarie McClean a déclaré qu'elle avait déjà abordé bon nombre des questions relatives aux pensions lors de la session du Conseil et qu'elle ne s'attarderait donc pas davantage sur celles-ci. Dans son intervention, Rosemarie McClean a souligné l'importance des pensions à mesure que nous vieillissons, mais a également déclaré que l'un des défis mondiaux réside dans le fait qu'une partie importante de la population ne bénéficie pas d'une pension, et que même ceux qui en bénéficient ne disposent pas d'un régime à prestations définies comme celui dont nous jouissons, mais plutôt d'un régime à cotisations définies qui dépend fortement des résultats des investissements. Elle a encouragé les membres de la FAAFI à faire passer le message

et à inciter les personnes en activité à mieux comprendre leur régime, à l'apprécier et à savoir qu'elles peuvent s'adresser à la Caisse commune des pensions des fonctionnaires des Nations Unies si elles ont des questions à ce sujet ou si quelque chose n'est pas clair.

- 26.** Elle a également profité de l'occasion pour remercier la FAAFI pour tout le soutien qu'elle apporte à la Caisse tout au long de l'année, que ce soit dans le domaine de la communication ou en nous aidant à retrouver les personnes qui n'ont pas soumis leur certificat de droit. Récemment, nous avons constaté une réduction de 72 % du nombre de personnes dont la pension a été suspendue, et cela grâce au soutien et à l'intervention de la FAAFI. Je pense que nous avons établi un excellent partenariat entre la FAAFI et la Caisse, et elle a conclu en exprimant sa gratitude pour cette relation.

**Pamela Agnone, présidente-directrice générale de l'UNFCU (panéliste)**

- 27.** Dans son allocution, Pamela Agnone, présidente-directrice générale de l'UNFCU, a souligné que la coopérative de crédit a toujours été l'un des plus fervents soutiens de la FAAFI, appréciant son dévouement et son engagement à fournir des services à des générations de retraités à travers le monde. Outre la stratégie de croissance régulière et mesurée, soutenue par une bonne gouvernance, elle a souligné que la banque a réalisé un bénéfice de 90 millions de dollars américains l'année dernière et dépassé les 9,7 milliards de dollars américains en actifs totaux. Elle a remercié les membres de la FAAFI d'avoir contribué à ce succès. Elle a ajouté que les dépôts avaient augmenté l'année dernière à un taux d'environ 8,17 %, soit plus du double de celui de ses concurrents, ce qui témoigne de la confiance des membres dans la sûreté et la sécurité des produits et services de l'UNFCU.
- 28.** En tant qu'institution financière majeure au service des retraités de la FAAFI, elle a déclaré que l'UNFCU avait pu reverser 9,3 millions de dollars à ses membres l'année dernière, sous forme de remises de fidélité et de dividendes, dont 2,3 millions de dollars américains sont allés aux retraités membres. En ce qui concerne les événements récents, l'UNFCU suit de près la situation financière au sein du système des Nations Unies et de l'économie mondiale, s'assurant que l'UNFCU reste résiliente, réactive et prête à s'adapter aux besoins changeants de ses membres. Elle a indiqué qu'aujourd'hui, la coopérative de crédit compte plus de 255 000 membres, dont 20 000 retraités. Dans une enquête récente, elle a mentionné que 88 % des membres retraités étaient satisfaits de l'UNFCU et environ 92 % ont convenu que l'UNFCU offrait à ses membres une tranquillité d'esprit financière. Elle a mentionné que deux membres du conseil d'administration de l'UNFCU sont issus de la FAAFI et présents à ce forum : Theresa Panuccio et Clemens Adams, respectivement présidente et vice-président.
- 29.** Elle a indiqué que le Fonds avait fait des progrès pour réduire le temps d'attente moyen des appels et que ses centres de contact avaient récemment mis en place une plateforme technologique qui avait amélioré l'efficacité du Fonds pour répondre aux besoins. Les centres de contact doivent répondre aux appels dans un délai de 38 secondes et aux e-mails dans un délai d'un peu plus de 12 heures. Outre l'ouverture d'un centre de contact au Kenya, le Fonds a également embauché des représentants hispanophones afin d'accroître sa capacité à traiter les demandes des clients.

30. Fidèle aux principes coopératifs de la banque, et en particulier en réponse à la période difficile que nous traversons actuellement, elle a déclaré que l'UNFCU avait vraiment fait du bien-être financier de ses membres une priorité. Elle a également créé plusieurs séminaires sur mesure pour aider ses membres à lutter contre la fraude et a également essayé de les informer sur la manière de tirer le meilleur parti de la plateforme bancaire numérique de la banque. Les responsables de l'UNFCU ont également rendu visite à de nombreuses sections de l'AFICS à travers le monde, notamment récemment au Panama et au Chili. Elle a encouragé les membres à se tenir informés sur l'UNFCU en se connectant à son site web et en consultant ses ressources dans la rubrique « bien-être financier ». Elle a ensuite remercié les organisateurs de lui avoir donné l'occasion de participer à la table ronde.

**Ann Van Hulle, ancienne directrice de l'administration et des finances (OMS) et membre du comité permanent de la FAAFI sur l'ASHI (panéliste)**

31. Ann Van Hulle a commencé par dire que les deux questions clés pour les retraités sont la pension et l'assurance maladie, et que pour mieux comprendre ces questions, il faut prendre du recul et examiner l'assurance maladie mondiale, qui évolue rapidement en raison des changements démographiques, des progrès technologiques, des traitements innovants et des attentes croissantes des consommateurs. Elle a ajouté que l'inflation des coûts médicaux dépasse l'inflation générale. Elle a mentionné que l'Europe est confrontée au vieillissement de la population et à l'augmentation constante des coûts des soins de santé. Elle a cité des statistiques selon lesquelles, en 1980, l'Europe comptait environ 5 travailleurs actifs pour 1 retraité. Aujourd'hui, ce chiffre est de 3 pour 1 et, d'ici 2050, il devrait tomber à seulement 2 pour 1. Tout cela exerce une pression sur le système de santé. La maîtrise des coûts est devenue le mot d'ordre, les organisations et les gouvernements cherchant des moyens d'accroître l'efficacité et d'empêcher les coûts de devenir incontrôlables.
32. L'ASHIL a considérablement évolué au cours des 50 dernières années, tant en termes de croissance que d'avantages offerts. Le nombre d'assurés, actifs et retraités, a presque doublé au cours des 18 dernières années. Le rapport du CCI de 2023 indique que le nombre d'assurés est passé de 84 000 en 2004 à 160 000 à la fin de 2022. Le rapport entre le personnel actif et le personnel retraité évolue également, le nombre de retraités continuant d'augmenter. Les gens vivent plus longtemps et en meilleure santé. À mesure que nous vieillissons, nos dépenses de santé augmentent également. Mais dans de nombreux cas, nous cotisons moins. Dans certaines organisations, la cotisation est calculée en fonction d'un pourcentage du salaire. Ainsi, les pensions étant inférieures aux salaires, nous cotisons moins mais coûtions plus cher. Le nombre de membres actifs est resté stable, tandis que celui des retraités a augmenté. Bien sûr, cette tendance va encore s'accroître avec la crise financière que traversent actuellement les organisations. Les organisations embauchent et embaucheront moins de personnel.
33. C'est précisément la raison pour laquelle, a-t-elle souligné, le rôle de défense des intérêts de la FAAFI est si crucial pour garantir que le financement de l'ASHI reste une priorité. Même en ces temps financiers difficiles, aucune discussion sur ce sujet ne serait complète sans mentionner les soins de longue durée, comme cela a été évoqué

précédemment lors du Conseil. Mais je tiens à préciser que le Comité permanent de la FAAFI sur l'ASHIL s'est penché sur cette question et que nous avons conclu qu'en raison de la crise financière actuelle et pour d'autres raisons, il n'est pas réaliste d'envisager de demander aux organisations d'étendre l'assurance maladie ou de créer une assurance maladie distincte pour couvrir les soins de longue durée. La situation pourrait s'améliorer à l'avenir, mais pour l'instant, ce n'est pas réaliste. C'est pourquoi nous nous concentrons davantage sur la responsabilité individuelle de planifier nos besoins en matière de soins de santé.

- 34.** La FAAFI s'est employée à sensibiliser l'opinion publique, à promouvoir l'accès équitable à l'assurance maladie pour les retraités et à garantir le maintien du soutien financier des organisations. Le système des Nations Unies doit continuer à faire preuve de son devoir de diligence envers les retraités en subventionnant les primes, sur la base de l'équité et de la solidarité. L'un des principaux défis actuels consiste à garantir que les organisations maintiennent des réserves suffisantes pour couvrir leurs engagements au titre de l'ASHI. De nombreuses organisations ont fait d'importants progrès en matière de financement, atteignant parfois 80 %, mais d'autres n'atteignent que 30 %. Elle a conclu en déclarant que la FAAFI doit continuer à axer son plaidoyer sur la viabilité à long terme des fonds d'assurance maladie plutôt que de se concentrer de manière trop restrictive sur certaines catégories de prestations, sous certaines conditions, bien sûr. L'ASHIL n'est pas seulement un privilège, c'est un contrat conclu avec nous tous lorsque nous avons rejoint l'organisation, sous certaines conditions, bien sûr. Il est donc important de protéger et de renforcer le système grâce à un financement solide, une planification stratégique et un dialogue honnête entre toutes les parties. Elle ne doute pas que la FAAFI continuera à assumer cette tâche avec enthousiasme.

**Michael Atchia, président de l'AFICS Maurice (panéliste)**

- 35.** Michael a évoqué les questions de développement qui continuent de nous concerner tous, telles que l'environnement, les guerres, la nécessité de garantir la sécurité alimentaire, les besoins énergétiques, la lutte contre les inondations/tremblements de terre, la nécessité d'assurer la sécurité alimentaire, de préserver l'habitat, de réussir la transition vers les énergies renouvelables, etc. Il a souligné le fait que toute cette expertise réside au sein de l'ONU, même parmi les retraités. Nous (en référence à la FAAFI) sommes une source d'expertise. Certaines personnes qui ont travaillé à l'ONU pendant 20 ou 30 ans possèdent une expertise inestimable, mais qui n'est pas (ou plus) officiellement utilisée, même si certaines d'entre elles continuent discrètement à exercer des activités de conseil. Mais cette expertise ne doit pas être perdue. Il a cité un exemple dans son pays natal, lorsque le Premier ministre de Maurice a demandé au gouvernement une expertise en matière de recherche, il a pu répondre à cette demande. Un jour, dans son pays, un grand navire est arrivé, s'est échoué sur le récif et a commencé à déverser du pétrole. Heureusement, l'un de nos collègues (présent dans la salle, Danny, qui est également délégué au Conseil) avait de l'expérience dans ce domaine et a pu fournir une assistance technique ad hoc. Dans son pays, en tant que président de l'Académie des sciences, il a également pu constituer une sorte de répertoire des spécialisations dans la région.
- 36.** Son message aux retraités est le suivant : nous devons nous organiser et indiquer si une personne est disponible ou non, disponible à temps partiel, à temps plein, dans quelles circonstances, etc. Un tel répertoire peut être mis à la disposition des

gouvernements, du secteur privé et d'autres personnes et organismes qui recherchent de plus en plus souvent divers experts. Il a déclaré qu'il aimerait voir une organisation similaire mise en place par les AFICS à travers le monde, en particulier dans les pays en développement, où le budget nécessaire pour recruter des experts fait défaut.

**Wadzanai Garwe, président de la FICSA (panéliste)**

- 37.** Mme Garwe a commencé par exprimer le souhait qu'aujourd'hui, avec tous les médias sociaux qui nous entourent, nous revenions à l'apprentissage oral, à la conversation, car nous avons tellement d'informations à partager, mais il semble que nous ayons cessé de parler, ou que tout le monde nous parle, et nous nous sentons submergés. Parfois, les associations du personnel ne lisent même plus les communications. Si un sondage est envoyé, on a de la chance si une seule organisation y répond. Le plus gros problème est donc l'apathie, et tout le monde doit commencer à parler. D'après son expérience au HCR, il y a eu une crise de financement. Quand n'y a-t-il pas de crise de financement ? Beaucoup de gens ne savent pas ce que fait l'ONU. Les gens sont désespérés, mais ils doivent savoir que d'autres ont survécu à des guerres mondiales. Ils ont survécu à des tremblements de terre. Elle-même a survécu à de telles épreuves en partageant sa vie avec des réfugiés mozambicains qui avaient quitté leur foyer sans rien. Et pourtant, nous sommes là. Le Mozambique est de retour. Quand elle parle à ses enfants, (aujourd'hui adultes) ils évoquent des problèmes de première ordre, par exemple l'absence d'un réseau Wi-Fi, et ils appellent cela une crise. Elle les a donc renvoyés dans son village pour leur faire voir la réalité de certaines personnes qui n'ont rien. Parfois, les gens oublient que les trois quarts de la population mondiale n'ont même pas de téléphone portable, ou que certains n'ont même pas d'eau potable courante. La visite du village les a rendus humbles.
- 38.** Le Secrétariat des Nations Unies est très différent des fonds spécialisés, des agences et des programmes. En tant qu'êtres humains, nous sommes conditionnés à avoir des opinions négatives. Mais chacun d'entre nous doit se lever et donner de l'espoir. L'une des choses qu'elle a faites auparavant a été d'assister à son premier séminaire sur la retraite, qu'elle a trouvé très utile. Elle a déclaré : « Tous ceux qui passent par l'ONU doivent assister à un séminaire sur la retraite. J'aimerais que chacun d'entre vous réalise une vidéo d'une minute que je pourrai partager avec mes enfants sur ce que l'ONU a signifié pour vous, pourquoi vous y êtes entrés et ce que vous y avez fait. Nous savons que la mort est certaine. Je vis avec le VIH/sida depuis 33 ans, et pourtant je suis toujours là. Chacun d'entre nous est la preuve que les gens survivent. Nous changeons, nous nous adaptons, ou nous mourons. Le plus important est d'être innovant. Nous sommes résilients et nous devons oser. Nous avons une expression en shona (une langue bantoue parlée au Mozambique et au Zimbabwe) qui dit : « *Quand une personne âgée meurt, nous perdons une bibliothèque* ». Nous avons tellement de bibliothèques humaines ici, vous avez tellement de connaissances, alors utilisons la technologie pour faire des choses qui créent de l'espoir et suscitent l'intérêt pour ce que signifie l'ONU. Elle a remercié la FAFICS pour ce moment.

**FORUM OUVERT**

**Modéré par Maria Machicado, présidente de l'AFICS Bolivie**

**39. Question à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies :  
Pouvez-vous nous dire ce que fait la Caisse au vu de ce qui se passe actuellement  
à l'ONU, avec les départs à la retraite anticipés, les réductions de personnel et de  
financement, etc. ?**

**Réponse de Rosemarie :** « En ce qui concerne le fait que l'ONU traverse une période de changement, il est important que les participants au régime reconnaissent que la Caisse dépend moins des cotisations actuelles pour payer les pensions futures, et davantage des revenus d'investissement. 65 % des personnes qui ont demandé cette année à retirer leurs cotisations ont moins de 5 ans d'ancienneté, elles ont donc simplement droit aux cotisations qu'elles ont versées à la Caisse, plus les intérêts. Il ne s'agit donc pas de vous (FAAFI) qui avez rendu 30 ans de service, par exemple. Il s'agit plutôt de personnes plus jeunes, qui ne cotisent pas au Fonds depuis longtemps, ce qui a évidemment moins d'impact financier. C'est un aspect que nos actuaires surveillent en permanence, et l'une de leurs principales responsabilités consiste à s'assurer que le niveau de financement garantira la viabilité du Fonds à long terme, soit 70 à 100 ans. C'est pourquoi ils procèdent à une évaluation actuarielle tous les deux ans et envisagent de nombreux scénarios. Par exemple, que se passerait-il si le Fonds cessait d'exister demain ? Serions-nous toujours en mesure de payer toutes nos obligations envers les retraités et les participants actifs ? La réponse est un grand OUI ! Les gens n'ont donc pas vraiment à s'inquiéter. Le Fonds est-il capable de résister au choc ? Oui, nous avons déjà connu cette situation et nous avons survécu. L'OIM dispose d'un portefeuille qui peut surmonter ces chocs. Il est important de reconnaître que cela est surveillé de très près par notre comité actuariel ainsi que par le conseil d'administration. C'est donc un élément qui fait l'objet d'une surveillance étroite. Nous voulons tous garantir la viabilité future du Fonds. »

**40. Question à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies : Quelle est  
votre position sur la carte d'identité (standard) des Nations Unies ?**

**Réponse de Rosemarie :** « Nous n'avons pas de carte d'identité standard. L'ONU est en train de mettre au point une carte d'identité pour les participants à son régime, mais elle est en réalité destinée aux personnes qui changent d'agence. Dans le passé, il arrivait que certaines informations ne soient pas toujours transmises avec le personnel. Des organisations telles que l'UNICEF, l'UNESCO et le Fonds envisagent cette possibilité et explorent déjà cette option à l'aide de la technologie DCE/reconnaissance faciale. Mais il ne s'agit pas d'une carte d'identité pour les retraités, mais uniquement pour les participants au régime, afin de garantir que leurs données les suivent tout au long de leur carrière au sein du système des Nations Unies. Nous sommes également submergés de demandes en ce moment et notre priorité a été de verser les pensions, de payer en temps voulu les personnes ayant droit à des indemnités de départ et de veiller à ce que vous, dans cette salle, touchiez votre pension. Il n'y a donc pas de projet en cours concernant une carte d'identité. Je pense qu'il y a une confusion. »

**41. Questions à la CCPNU : sur les petites pensions/pensions minimales (Éthiopie) ; droits  
de vote de la FAFICS au sein du Comité des pensions (Australie) ; tout changement dans  
les règles susceptible d'affecter la viabilité de la Caisse (Côte d'Ivoire)**

**Réponse de Rosemarie :** « J'ai parlé des petites pensions/pensions minimales lors de la session du Conseil, je ne répondrai donc pas à ces questions maintenant. Aucun changement dans les règles n'est prévu pour le moment qui affecterait les retraités actuels. S'il y avait un changement dans les règles, cela affecterait les participants. Je tiens à vous rappeler à tous vos

responsabilités. Le rôle du CEPA est d'administrer les règles et les règlements. La décision relative aux modifications des règles et règlements du régime est soumise au Conseil, puis doit être approuvée par la Cinquième Commission. Telle est la procédure, je n'ai aucune influence sur les règles et règlements eux-mêmes. »

**42. Question à l'UNFCU : Concernant les devises autres que le dollar.**

**Réponse de Pamela :** « L'UNFCU est une institution financière américaine. Par conséquent, la réglementation nous oblige à gérer nos comptes en dollars américains, mais nous trouvons des moyens d'aider nos membres à transférer de l'argent de manière sécurisée et abordable à travers le monde. Aujourd'hui, les membres peuvent effectuer des virements en dollars américains partout dans le monde, ou dans pas moins de cinquante devises locales. Nous avons également mis en place divers portefeuilles mobiles qui peuvent être utilisés dans des régions telles que l'Afrique, l'Asie, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud. Nous disposons désormais de 33 portefeuilles mobiles que les membres peuvent utiliser en se connectant à leur compte UNFCU et en achetant de la monnaie locale (à l'exception des bitcoins). L'UNFCU n'investit pas et ne propose pas de comptes en cryptomonnaie. »

**43. Question à l'UNFCU : à propos de la protection du crédit à la vie lors d'une demande de prêt et lorsque le retraité atteint l'âge de 70 ans.**

**Réponse de Pamela :** « 75 ans est la limite d'âge pour laquelle l'assurance-vie de l'ONU verse jusqu'à 75 000 dollars, donc l'UNFCU offre cette garantie. L'UNFCU travaille avec un assureur tiers, et ses exigences sont basées sur le programme qu'il nous propose. Nous pouvons certainement le recontacter et lui demander s'il est possible d'augmenter la limite d'âge. Nous essayons également d'être plus conviviaux pour nos clients, en offrant un accès 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, du lundi au vendredi, à tous nos membres, y compris ceux qui souffrent d'une déficience auditive ou visuelle, en plus de disposer de représentants du service clientèle multilingues qui parlent français et espagnol. En ce qui concerne la plateforme numérique, nous travaillons constamment à sa modernisation, en explorant des moyens de la rendre plus accessible à tous, quelle que soit leur situation. »

**44. Question à l'UNFCU : tous les membres du personnel ne savent pas qu'ils peuvent ouvrir un compte à l'UNFCU, en particulier le personnel local. Un accord peut-il être conclu entre l'UNFCU et le Fonds de pension afin d'envoyer un avis à tous les retraités les invitant à adhérer à l'UNFCU ?**

**Réponse de Pamela :** « Nous travaillons également avec toutes les associations du personnel pour faire passer le message. Et oui, nous pouvons publier un communiqué conjoint. Si vous le souhaitez, nous pouvons également faire des présentations aux groupes de vos associations locales. Nous serions ravis de le faire. La FICSA a ajouté qu'il serait également bon d'encourager la communication par l'intermédiaire des coordonnateurs résidents, afin que le message soit transmis à l'ensemble du personnel.

**45. Question à l'UNFCU : sur les taxes sur les transferts de fonds (dans le cadre du Big Beautiful Bill de Trump)**

**Réponse de Pamela :** « La proposition d'une taxe d'accise de 3,5 % sur les transferts transfrontaliers effectués par des citoyens non américains n'affecte pas l'UNFCU. Les institutions financières sont exemptées de cette taxe, mais nous suivons de très près l'évolution de la situation.

**46. Questions à l'UNFCU : (d'Éthiopie). N'oubliez pas qu'il existe encore des pays les moins avancés où les retraités ont encore des difficultés avec la technologie. (a cité un cas**

**concernant la limite d'utilisation de sa carte Visa lors de voyages à l'étranger) ; (du Pakistan), nous apprécierions que l'UNFCU fasse appel à davantage de banques locales pour les services à la clientèle dans ces pays ; (Tanzanie), les frais facturés pour les transactions à l'étranger sont très élevés.**

**Réponse de Pamela :** « Nous ne pouvons ouvrir des centres de contact pour les services à la clientèle que dans les pays où nous avons une forte concentration de membres. L'ouverture de bureaux de représentation de l'UNFCU pose des difficultés administratives. Dans les pays moins développés, nous continuons à offrir toute une gamme de canaux de service. Vous pouvez contacter l'UNFCU par Internet pour obtenir une assistance en ligne. En ce qui concerne les frais de transaction, nous encourageons les membres à envisager l'utilisation de portefeuilles mobiles ou de services de transfert à l'étranger, qui leur permettent de transférer des fonds depuis leurs banques locales, où ils détiennent des euros ou des livres sterling, directement vers les comptes de la coopérative de crédit. En ce qui concerne les taux de change, les taux de change de toutes les devises fluctuent en fonction des différences de taux d'intérêt entre les pays, mais aussi en fonction des différentes conditions économiques. Le dollar américain est une monnaie de réserve, et aucun changement n'est prévu dans un avenir proche. Les membres peuvent se sentir en sécurité en conservant leurs fonds en dollars américains. Certains membres profitent des fluctuations lorsque le dollar s'affaiblit pour effectuer des achats. C'est donc comme un flux et reflux. Le dollar est très fort et restera une monnaie de réserve pour le monde entier, d'après ce que nous pouvons voir.

**47. Question à l'UNFCU : Le dollar américain peut-il être remplacé par une autre devise ou un panier de devises ?**

**Réponse de Pamela :** « Comme je l'ai mentionné précédemment, le dollar américain est la monnaie de réserve des institutions financières américaines. »

**48. Questions sur l'ASHIL : Comment fonctionne le Comité permanent sur l'ASHIL ? Quelles sont les dispositions alternatives pour les services d'évacuation médicale à l'étranger ? Comment corriger les disparités entre les couvertures fragmentées des différents régimes, agence par agence ? Que faire lorsque les retraités manquent la période d'inscription à l'assurance maladie ?**

**Réponse d'Ann :** « À l'OMS, il n'y a pas de distinction entre le personnel international et le personnel local en termes d'avantages offerts par le système d'assurance maladie. Disons que toute personne qui a besoin de soins médicaux à l'étranger, si elle peut payer le voyage, pourra bénéficier des mêmes services médicaux dans ce pays étranger. Mais je pense que dans certains cas, cela n'est pas vrai, car certains membres du personnel local sont confinés au système de santé de leur pays. Il est nécessaire de revoir l'ensemble de la structure de l'assurance maladie afin de permettre la couverture des évacuations médicales. Comme nous le savons, les évacuations médicales sont couvertes pour le personnel actif, local et non local, à l'étranger en cas d'urgence, mais ce n'est pas le cas pour les retraités. Il faudrait revoir complètement le système d'assurance maladie pour modifier cela. Dans le contexte actuel de crise financière, cela semble peu probable. Cela dit, le Comité permanent de l'ASHIL a accepté d'examiner cette question, par exemple en préconisant le remboursement des frais médicaux s'ils sont plus élevés que ceux du pays de résidence. Le président de la FAAFI a également écrit au secrétaire général, par l'intermédiaire du Conseil des chefs de secrétariat (CCS), pour aborder des questions telles que la participation aux organes directeurs, la limitation du régime d'assurance MIP pour le personnel local, et a demandé instamment que ce régime soit revu et révisé. Mais il appartient à chaque organisation de faire avancer les choses et de déterminer si elle est prête à étendre les prestations. Le Comité permanent de l'ASHIL a accepté d'examiner également cette question et a proposé un terme pour un plan

d'évacuation médicale entièrement différent. En ce qui concerne la couverture fragmentée, je suis sûr que la FAAFI continuera à chercher des moyens d'y remédier grâce à ses efforts de plaidoyer. En ce qui concerne la perte du droit à l'adhésion, veuillez noter qu'il existe deux catégories : 1) ceux qui manquent la date limite pour demander l'ASHI avant de quitter l'organisation et qui ne savent pas qu'il existe une telle date limite. Comme nous le savons, les organisations ne sont pas flexibles en matière de délais. Les services des ressources humaines peuvent veiller à ce que cela fasse partie de la stratégie de départ ou du « certificat de fin de contrat » que les employés doivent remplir, par exemple pour souscrire une assurance maladie, rembourser des prêts en cours, etc. avant leur départ officiel. 2) Pour ceux qui n'ont pas droit à l'ASHIL, la FAAFI peut aider à trouver d'autres régimes d'assurance, tels que ceux proposés par CIGNA ou d'autres prestataires tiers. Cela dépendra bien sûr des exigences et des conditions applicables aux différentes catégories de personnel. Par exemple, une agence comme le CBTCO n'offre pas de couverture ASHIL.

**49. Question pour Michael : Quelles sont les possibilités d'impliquer le personnel et les retraités ?**

**Réponse de Michael :** « Nous devons déterminer l'intérêt de travailler avec les associations locales pour impliquer les retraités. Mettre notre expertise (FAAFI) au service des autres. Poser des questions telles que comment nous nous organisons ; commencer par une liste de bénévoles, une liste d'expertises dans tant de domaines, etc. Le président Jerry Barton a ajouté que le point de départ devrait être les associations locales individuelles qui connaissent mieux leurs besoins. »

**50. Question à la FICSA : Quels sont les défis pour les 50 prochaines années, compte tenu du déficit net de 200 millions de dollars US entre ce que les retraités reçoivent et ce que les participants actifs versent ?**

**Réponse de Wadzi :** « La FAAFI peut envisager d'investir davantage dans des ressources autres que le personnel. Il faut dire aux États membres que nous avons besoin d'un personnel suffisant pour couvrir les cotisations à long terme. Ce déficit sera peut-être de 200 millions en 2025, mais il atteindra 800 millions dans 5 ans. C'est une question de trésorerie. Ainsi, sans investissements, le nombre actuel d'employés ne peut pas couvrir les pensions versées. Nous devons conserver le personnel comme toile de fond des pensions ; s'il n'y a pas de personnel, il n'y aura pas de cotisations.

**51. Une question du Pakistan est restée sans réponse : est-il possible d'élire le président à tour de rôle parmi les représentants de chaque continent ?**

**52. Intervention de Suzanne Bishopric,** présidente du Comité permanent de la FAAFI sur les questions de retraite. « Ce que nous devons faire, c'est veiller à ce que les objectifs d'investissement soient atteints, afin d'assurer un équilibre entre la croissance des actifs et celle des passifs. Espérons qu'ils évolueront en parallèle. Tous les quatre ans, le Conseil des pensions procède à une évaluation à long terme des actifs et des passifs, afin de s'assurer que nous sommes sur la bonne voie. La dernière étude remonte à 2023, et la prochaine aura lieu en 2027. Entre-temps, le Conseil procède à des évaluations. Pour l'instant, tout semble très solide. Votre pension est en sécurité. »

**Avant la clôture**

**53.** À ce stade, deux associations ont remis des cadeaux en signe de reconnaissance. Le président de l'ASAFI Sénégal, Abdou Khadre Diakhate, a remis un cadeau à Rosemarie McClean, directrice générale de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, et le

président de l'AFICS Niger, Kadri, a remis un cadeau en signe de reconnaissance au président Jerry Barton.

54. Les coprésidents du comité FAFICS@50 ont également annoncé que les associations membres pouvaient se procurer des souvenirs supplémentaires et ont rappelé les dispositions logistiques pour le dîner organisé par la ville de Vienne.

### **Conclusion**

55. Le président de la FAAFI, Jerry Barton, a prononcé un bref discours de clôture, en remerciant tout d'abord toutes les personnes qui ont participé à la préparation de cette célébration, y compris le bureau très actif de la FAAFI. Il s'est dit très satisfait du bilan des 50 premières années d'existence de la FAAFI et nous a invités à célébrer les 50 prochaines !
56. Tous les participants et invités ont ensuite été conduits à un dîner organisé par la ville de Vienne dans un restaurant viennois traditionnel.

### **Annexes**

- A. **Événement commémoratif FAFICS@50 PROGRAMME DU 18 juillet 2025**  
B. **FAFICS@50 TOR et composition du comité/conseillers**

### **A. Programme de l'événement commémoratif**



Celebrating 50 years  
of Representing  
Retirees and their  
Families in 2025

**Programme commémoratif FAFICS@50**  
**18 juillet 2025, Centre international de Vienne**

**Maître de cérémonie : Aye Win, AFICS Myanmar et coprésident du 50e anniversaire de la FAAFI**

- 14 h **Mot de bienvenue**  
**Jacques Daoust**, coprésident du 50e anniversaire de la FAAFI
- 14 h 10 **Allocution**  
**Mme Chhaya Kapilashrami**, directrice générale adjointe et directrice de la Division de la gestion, ONUV
- 14 h 30 **Message vidéo : ancien secrétaire général Ban Ki-Moon**
- 14 h 35 **Vidéo : La FAAFI en action à travers le monde**
- 14 h 40 **Discours liminaire : Jerry Barton, président de la FAAFI**
- 3:00 **Table ronde : Réalisations, défis et opportunités**  
Modératrice : **Debbie Landey**, ancienne vice-présidente de la FAAFI
- **Rosemarie McClean**, directrice générale, Administration des pensions, Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies
  - **Pamela Agnone**, présidente-directrice générale, UNFCU
  - **Ann Van Hulle**, membre, Comité permanent ASHIL de la FAAFI
  - **Michael Atchia**, président, AFICS Maurice
  - **Wadzanai Garwe**, président de la FICSA
- 16 h **Forum ouvert**  
Modératrice : **Maria Machicado**, présidente, AFICS Bolivie
- 16 h **Mot de clôture par Jerry Barton**
- 18 h **Dîner offert par la ville de Vienne au 10er Marie, un restaurant traditionnel**  
**restaurant viennois « Heuriger » qui existe depuis 1740.**

**NB : une photo de groupe sera prise à la fin de l'événement. L'heure et le lieu de rassemblement pour la photo et le bus seront annoncés ultérieurement.**

## Annexe B : Présidents, membres et conseillers du comité FAFICS@50

Jacques Daoust (président)	CAFICS-Montréal
Aye Win (coprésidente)	AFICS Myanmar
Delia Barcelona	Secrétaire de la FAAFI
Deborah Landey	AFICS New York
Maria Machicado	AFICS Bolivie
Michael Atchia	AFICS Maurice
Jay Sundaresan	AAFI-AFICS Genève
Souleymane Diabate	AFICS Côte d'Ivoire
Ana Lucia Pedreira	AAFIB-Brésil
Jacques Rao	AFUS-France
Girija Devi	APUNFI Inde
Adriana Gomez	AFICS Chili
Romesh Muttukumar	Trésorière de la FAAFI
Nancy Hurtz-Soyka	Vice-présidente de la FAAFI
Anneliese Heber	ARICSA
Monireh Damestani	ARICSA

### Conseillers :

- Andrés Castellanos, ancien président et président émérite de la FAAFI
- Linda Saputelli, ancienne présidente de la FAAFI et ancienne présidente de l'AFICS NY
- Lydia Ontal, secrétaire adjointe honoraire de la FAAFI, qui a servi plusieurs présidents et secrétaires de la FAAFI
- George Kutukdjian, ancien président de l'AAFU-AFUS France
- Tedla Teshome, président émérite d'Addis-Abeba